



ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
D'ART ET DE DESIGN  
TOURS  
ANGERS  
LE MANS

APPEL À RÉSIDENCE 2023-2024

## Les Affluentes TALM-Tours

à destination des jeunes diplômé·es de TALM  
et des autres écoles supérieures d'art  
et de design de la région Centre-Val de Loire

- Résidence : atelier collectif + suivi artistique + exposition
- Quatre lauréat·es

Soutenu  
par



# APPEL À RÉSIDENCE 2023-2024

## Résidence *Les Affluentes* TALM-Tours

Date limite de candidature : mardi 11 juillet 2023, minuit

Accompagner les jeunes diplômé·es dans leur parcours d'insertion professionnelle est un enjeu majeur pour les écoles supérieures d'art et de design. Ainsi, le dispositif interrégional de résidences *Les Affluentes* imaginé par TALM entend répondre à cette mission essentielle. *Les Affluentes* sont élaborées et portées en partenariat avec des structures publiques et privées des trois territoires de TALM (Tours, Angers, Le Mans). *Les Affluentes* renvoient à la dynamique des rivières du territoire de TALM (La Maine, la Mayenne, la Jouanne, la Vienne, le Loir, l'Indre, etc.) qui se nourrissent et s'enrichissent d'apports mutuels et constants, au cœur du bassin fluvial de la Loire. Les résidences se déploient donc selon une géographie particulière et empruntent au modèle environnemental sa logique écosystémique pour fédérer un ensemble significatif d'acteurs interrégionaux.

Dans le cadre de ce dispositif *Les Affluentes*, depuis 2021, TALM-Tours propose une résidence de création dont l'ancrage territorial ne saurait exister sans l'engagement des partenaires suivants en faveur de la création émergente :

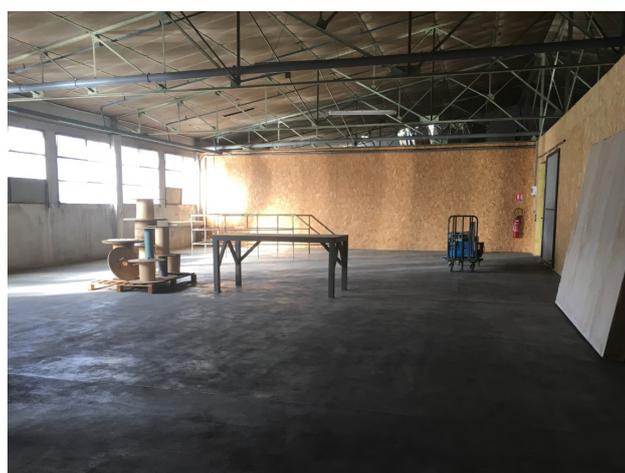
- L'entreprise Clen solutions. Son mécénat en faveur des artistes et de la création permet à TALM-Tours de bénéficier d'un espace de 200 m<sup>2</sup> aux Ateliers la Morinerie (Saint-Pierre-des-Corps) à tarif préférentiel ;
- Le Centre de création contemporaine Olivier Debré, CCC OD. Une chargée d'exposition rencontre les résident·es de façon régulière ; elle assure le suivi scientifique et artistique de leurs productions et le commissariat de l'exposition à l'issue de la résidence ;
- La ville de Saint-Pierre-des-Corps. Celle-ci offre aux résident·es l'opportunité d'une exposition au sein de la Galerie du Passage Emmanuel-Chabrier, à Saint-Pierre-des-Corps.



Les lauréats 2022-2023

Xing Yang, Léa Aucouturier, Benjamin Béreau, Sheelinda Rabaté, accompagnés d'Annie Catelas, directrice des Ateliers de la Morinerie

Crédits photos : TALM-Tours, 2022



L'atelier de résidence à la Morinerie

## 1. À qui s'adresse l'appel à résidence *Les Affluentes TALM-Tours* ?

*Les Affluentes* s'adressent aux titulaires du Diplôme national supérieur d'expression plastique (années 2021, 2022 ou 2023) issu-es de TALM (Tours, Angers, Le Mans) ou d'une autre école supérieure d'art et de design de la Région Centre-Val de Loire.

## 2. Quels sont les enjeux de la résidence *Les Affluentes TALM-Tours* ?

L'objectif de la résidence est un accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes diplômé-es favorisée par :

- la fédération d'un groupe de partenaires présents à leurs côtés pendant une année ;
- la mise à disposition d'un atelier collectif dans un environnement propice au travail et au développement d'un réseau ;
- l'accès à des outils de production ;
- un suivi scientifique et artistique porté par une chargée d'exposition du CCC OD qui assure le commissariat de l'exposition à l'issue de la résidence ;
- l'opportunité d'une exposition à la Galerie Chabrier de Saint-Pierre-des-Corps qui permet une présentation publique des œuvres produites au cours de la résidence ;
- l'accès à des informations administratives, sociales, fiscales et juridiques de façon à faciliter la mise en place de leurs activités artistiques ;
- une visibilité grâce à une communication portée par chacun des partenaires ;
- l'expérience d'une première résidence, rampe de lancement vers d'autres résidences, d'autres expériences professionnelles.

Les jeunes diplômé-es sont invité-es à être actif-ves dans le processus d'insertion professionnelle, à travers :

- une présence régulière dans l'atelier ;
- un engagement sur des enjeux et des activités collectifs (partage d'un espace de travail, choix d'un visuel d'exposition, cohabitation des œuvres au sein d'une même exposition) ;
- la prise d'initiatives, par exemple l'organisation de rencontres avec des professionnel·les du secteur arts visuels ;
- le respect des contraintes : honorer les rendez-vous, respecter le calendrier du dispositif, etc. ;
- leur présence durant une journée au sein de l'exposition pour faire l'expérience de la réception des œuvres par le public.

## 3. De quoi bénéficient les quatre lauréat-es ?

Les lauréat-es bénéficient :

- d'un atelier collectif de 200 m<sup>2</sup> au sein des Ateliers de la Morinerie, lieu qui compte 15 000 m<sup>2</sup> de friches industrielles reconverties en un espace pluridisciplinaire regroupant une centaine d'artistes et d'artisans ainsi qu'une cinquantaine d'associations ;
- d'informations administratives, sociales, fiscales et juridiques ;
- d'une bourse de résidence de 1 000 euros ;
- d'un accompagnement scientifique, artistique et d'un commissariat d'exposition ;
- d'une exposition et des droits de présentation associés.

*Le logement, les frais de transport et les repas ne sont pas pris en charge dans le cadre de la résidence et de l'exposition.*

#### 4. Le calendrier 2023-2024 des *Affluentes* TALM-Tours

- Diffusion de l'appel : du 13 juin au mardi 11 juillet 2023 ;
- Date limite d'envoi du dossier de candidature : mardi 11 juillet 2023, minuit ;
- Réponse aux candidat·es : semaine du 17 juillet 2023 ;
- Période de résidence : seconde quinzaine d'octobre 2023 à octobre 2024 ;
- Période d'exposition prévisionnelle : octobre-novembre 2024.

#### 5. Le jury

Le jury de sélection est composé de :

- Annie Catelas, directrice, CLEN « Département Les Ateliers de la Morinerie » ;
- Isabelle Reiher, directrice du CCC OD ;
- Delphine Masson, chargée d'exposition, CCC OD ;
- Mickaël Chapeau, adjoint au maire en charge de la culture et de la communication, Ville de Saint-Pierre-des-Corps ;
- Sandrine Roumet, directrice des affaires culturelles, Ville de Saint-Pierre-des-Corps ;
- Élène Kaluzny, médiatrice, Ville de Saint-Pierre-des-Corps ;
- Marie-Haude Caraës, directrice générale, TALM ;
- Thierry Mouillé, professeur, TALM-Tours ;
- Chloé Heyraud, chargée de mission, TALM.

Le jury s'appuie sur les critères suivants :

- démarche artistique cohérente et singulière ;
- qualité esthétique et formelle des réalisations ;
- inscription du projet de création dans la contemporanéité ;
- maturité et motivation du·de la candidat·e.

#### 6. Les modalités de candidature

Chaque candidat·e soumet :

- un dossier artistique (texte(s) et iconographie) comprenant des réalisations représentatives de sa démarche et de ses recherches ;
- un C.V. ;
- une lettre expliquant ses motivations pour une participation aux *Affluentes* ;
- un projet de création (4 000 signes).

Profil des candidat·es : capacité à prendre des initiatives, avoir le sens du collectif.

Conditions d'éligibilité, outre la qualité du travail artistique et du projet de création soumis :

- être titulaire du Diplôme national supérieur d'expression plastique (2021, 2022, 2023) ;
- être diplômé·e de TALM ou d'une autre école supérieure d'art et de design de la Région Centre-Val de Loire ;
- être en mesure d'assurer son logement ;
- manifester une volonté affirmée de s'inscrire dans des projets en lien avec le territoire ;
- ne pas être simultanément engagé·e dans une autre résidence.

Toutes les pratiques relevant du domaine des arts visuels sont éligibles.

Les dossiers sont à adresser par mail à : [contact-tours@talm.fr](mailto:contact-tours@talm.fr)

Date limite d'envoi : mardi 11 juillet 2023, minuit